

AVIS DU COLLEGE

Séance du 4 mai 2020
N° 2020 / 7

Objet : Emplacement de deux stations de mesures de bruit aux abords de l'aéroport de Bâle - Mulhouse

L'aéroport de Bâle - Mulhouse, l'Euroairport, a sollicité l'ACNUSA pour avis concernant l'emplacement de deux nouvelles stations de mesures du bruit d'aéronefs :

- *La modification de l'emplacement de la station d'Hésingue (en raison d'un changement de propriétaire du terrain initial) ;*
- *L'installation d'une nouvelle station de mesure à Hardt.*

Compte-tenu des éléments qui lui ont été présentés s'agissant du respect des prescriptions acoustiques pour l'emplacement de ces nouvelles stations de mesure du bruit, **le collège de l'Autorité donne un avis favorable.**

Le système de mesure ayant été renouvelé récemment, le collège prend note du fait que l'expertise du système de mesure devrait être engagée d'ici la fin de l'année 2020 et lui être présentée pour homologation courant 2021. Il est attentif à l'engagement du gestionnaire de rendre public un outil de visualisation en ligne des trajectoires et mesures de bruit conformément à ses recommandations, et s'en félicite.



Le président
Gilles Leblanc